

Réunion du 21 octobre 2021 au 22 octobre 2021

|   |             |
|---|-------------|
| <b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>                              | <b>M1</b>   |
| <b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>         | <b>A2</b>   |
| <b>Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche</b> | <b>1400</b> |

Le Conseil Régional,

- VU** la communication de la Commission européenne relative à l'encadrement des aides d'Etat à la recherche, au développement et à l'innovation 2014/C 198/01 - JOUE 26/06/2014 C198/1 et notamment son point 2,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de la Recherche,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire approuvé par délibération du Conseil régional,
- VU** la délibération du Conseil régional du 10 avril 2015 décidant la prise en charge par la Région de la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une nouvelle halle technologique à l'ENSAM programmée au titre du CPER 2015-2020,
- VU** la délibération du Conseil régional du 10 avril 2015 affectant une autorisation de programme de 400 000 € pour la réalisation de l'opération immobilière Halle technologique ENSAM Angers ;
- VU** la délibération du Conseil régional du 16 octobre 2015 affectant une autorisation de programme complémentaire de 3 600 000 € pour la réalisation de l'opération immobilière Halle technologique ENSAM Angers (CPER 2015-2020) ;
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional en date du 27 septembre 2019 approuvant la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de l'Etat à la Région ;
- VU** la délibération du Conseil Régional en date des 16 et 17 décembre 2020 approuvant le Budget Primitif 2021 et notamment son programme n°1400 'Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche',
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 19 octobre 2021,

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Entreprises, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

**ENTENDU** les interventions de Solène MESNAGER, Arash SAEIDI, Eric FREMY, François DE RUGY, Raymond de MALHERBE, Eric PROVOST, Véronique MAHE, Lydie BERNARD, Stéphane GACHET, Constance NEBBULA, Samia SOULTANI VIGNERON, Eléonore REVEL, Richard THIRIET, Eric GRELIER, Pascale HAMEAU, Franck LOUVRIER

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**

l'inscription à la décision modificative 2021-2 d'une dotation de 300 000 € d'autorisation de programme au titre du programme 1400 'Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche'.

**AFFECTE**

une autorisation de programme complémentaire de 300 000 € à l'opération de construction d'une halle d'essai et de caractérisation des matériaux et des structures pour l'Ecole Nationale des Arts et Métiers d'Angers (inscrite au CPER 2015-2020).

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

**ADOPTÉ**

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire

REÇU le 25/10/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs